

Réf : N° **02 16** / GDB/ DG/2026

Conakry, le **30 JUL. 2026**

UNITE D'EXECUTION DU PROJET (UEP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°001/GDB/PAZIF-UEP/2026

Emprunteur : Etat Guinéen- Ministère de l'Economie, des finances et du budget (MEFB)

Projet : Projet d'Aménagement de la Zone Industrielle de FANDJE (PAZIF).

Intitulé du marché : Travaux d'Aménagement de la Zone Industrielle de FANDJE

Prêt N° : O888 et O889.

Financement : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

Méthode de passation : Appel d'offres International, Pays membres.

- 1- Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un crédit (ci-après dénommé « **prêt** ») de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) en vue de financer **le projet d'aménagement de la zone industrielle de FANDJE (PAZIF)**. Le Gouvernement se propose à cet effet d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés et intégralement financés sur la contrepartie BADEA, au titre des dits travaux.

Désignations	Consistance des travaux/infrastructures
Travaux d'aménagement de la zone industrielle de FANDJE sur 30 ha	- Travaux de construction des bâtiments d'exploitations - Travaux de voirie, d'assainissement et d'aménagement Extérieur ; - Travaux d'alimentation électrique et éclairage public - Travaux d'adduction d'eau potable et de lutte contre Incendie - Travaux du réseau de fibres (NTIC)

Les travaux seront exécutés sur le site du projet, dans la commune rurale de Maférinya, District de Fandjé, préfecture de Forécariah. Il est situé à 75 km de Conakry et couvre une superficie de 30 ha. Les travaux seront réalisés suivant l'allotissement ci-dessous et contre les délais susmentionnés.

TRANCHE FERME (Délai d'exécution : 16 mois)	TRANCHE OPTIONNELLE (Délai d'exécution : 8 mois)
LOT 1 BATIMENTS D'EXPLOITATIONS	
Travaux Préparatoires Bâtiment	Bâtiment Banque et Poste
Bâtiment Accueil-Guichet Unique	Bâtiment Formation Recherche et Développement

Bâtiment Centre de Santé	Bâtiment Hôtel 3 Etoiles
Bâtiment Maintenance Technique	Restaurant
Bâtiment Sécurité et Protection Civil	Bâtiment d'exposition Showroom
Bâtiment Petites Industries (4 Unités)	Bâtiment Petites Industries (4 Unités)
Bâtiment Très petites industries (1 bloc de 7 Unités)	Bâtiment Très petites industries (1 bloc de 7 Unités)
Clôture sur 1200 ml	
Guérite et Poste de Contrôle	
LOT 2 VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	
Travaux Préparatoires VRD	
Voiries intérieur et Aménagement	
Réseaux d'Assainissement, Reservoir d'eau 10 000 m3 et Station d'Épuration	
Alimentation Eau Potable, Station de pompage et de traitement.	
Réseaux de Lutte contre incendie et Réservoir d'eau potable 620 m3	
Réseaux intramuros Électrique, Éclairage public et Fibre optique	

2. L'Agence Guinéenne de Développement (GDB) à travers l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) invite les sociétés ou entreprises spécialisées, par le présent Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI), à soumettre leurs offres (technique et financière) sous pli fermé, pour la réalisation des travaux d'aménagement de la zone industrielle de FANDJE.

3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article **23** du code des marchés publics et suivant l'acquisition des biens et services de **l'Accord de prêt**, concerne tous les soumissionnaires éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres International et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus par les directives de la passation des marchés de fournitures et des travaux de la coordination des fonds arabes, ainsi que du Code des Marchés Publics guinéen.

4- La procédure d'appel d'offres sera un Appel d'Offres International (AOI) réservé aux entreprises de travaux **Arabes, Africaines et Arabo-Africaines** tel que défini dans l'accord de prêt. Une entreprise arabe ou africaine est celle dont plus de **50 % des** parts sociales appartiennent à une personne physique ou morale issue d'un pays arabe ou africain. Les soumissionnaires seules ou en groupement, fourniront tous les documents administratifs nécessaires pour justifier leur éligibilité.

5- Les soumissionnaires doivent avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, délivré par un organisme bancaire reconnu, pour chacun des lots à hauteur de :

R

N° de Lot	TRANCHE FERME (Délai d'exécution : 16 mois)	TRANCHE OPTIONNELLE (Délai d'exécution : 8 mois)	Capacité de préfinancement (GNF)
LOT 1	Travaux Préparatoires - Bâtiments d'Exploitations		65 Milliards
LOT 2	Travaux Préparatoires – Voiries et Réseaux divers (VRD)		30 Milliards

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un (1) ou l'ensemble des lots en fonction de leur capacité à les réaliser. A noter qu'un soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un lot.

6- Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination l'Unité d'Exécution du Projet : Route Niger, Immeuble SONOCO Banque UBA, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, téléphone : (00224) 628 74 27 61/ 628 53 67 31, email : lgcpazif@gmail.com / coordonnateurpazif@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 16h30.

7- Les exigences en matière de qualification applicables aux soumissionnaires sont les suivantes.

Capacité Financière

a) Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de **pour chacun des lots** :

N° de Lot	TRANCHE FERME (Délai d'exécution : 16 mois)	TRANCHE OPTIONNELLE (Délai d'exécution : 8 mois)	Moyennes des Chiffre d'Affaires Annuels (GNF)
LOT 1	Travaux Préparatoires - Bâtiments d'Exploitations		250 Milliards
LOT 2	Travaux Préparatoires – Voiries et Réseaux divers (VRD)		110 Milliards

qui correspond à la moyenne annuelle des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des **trois (3)** dernières années. Ce chiffre d'affaires sera justifié par les bilans certifiés par les structures compétentes (Cabinets d'experts comptables agréés).

Capacité Technique et Expérience

b) Le soumissionnaire doit prouver, qu'au cours des dix (10) dernières années (**2015 à 2025**), avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins **trois (3)** marchés similaires chacun en nature, volume et complexité, aux travaux spécifiés à la **section II- Données Particulières du Dossier d'Appel d'offres**, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres d'Ouvrages ou Maîtres d'Ouvrages délégués. Ces attestations seront

appuyées de contrats, Procès-Verbaux de réception provisoire ou tous autres documents qui donnent la preuve desdites expériences.

La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans le présent DAO.

- c) Le soumissionnaire doit disposer du matériel technique et du personnel clé spécifiés dans la **section III**. Critères de qualification et d'évaluation du dossier d'appel d'offres.

7- Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Unité d'Exécution du Projet : Route Niger, Immeuble SONOCO Banque UBA, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, téléphone : (00224) 628 74 27 61/ 628 53 67 31, Mail : igcpazif@gmail.com / coordonnateurpazif@gmail.com** et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de **9h00 à 14h30** contre un paiement non remboursable de vingt millions de francs guinéens (**20 000 000 GNF**).

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux soumissionnaires après présentation des reçus de versements. La méthode de paiement se fera comme suit :

- **50%** au compte N°**41 110 71 du Receveur central du trésor** ;
- **30%** au compte N°**201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG** ;
- **20%** au compte du projet.

8- Conformément aux dispositions de l'Article **41** du décret **D/2020 /154/PRG/SGG** du 10 juillet 2020, une redevance de **0,6%** du montant hors taxes pris en charge par le titulaire du marché sera payé à l'ARMP, et **0,3 %** du montant hors taxes sera payé au compte de la DGCMF comme frais d'immatriculation du contrat, comme stipuler dans l'**Arrête N°1252/MEF/CAB/SGG** du 05 Avril 2023.

9- Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en **quatre (4) exemplaires dont** un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après : **Siège de l'Unité d'Exécution du Projet- Route Niger, Immeuble Ex-SONOCO Banque UBA, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00 GMT au plus tard le 15 Septembre 2026 à 11 h 00 TU 30 minutes**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes le même jour à **12 h 00 TU 30 minutes** en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Unité d'Exécution du Projet au 5^e Etage - Route Niger, Immeuble Ex SONOCO Banque UBA, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.**

R

10- Les offres devront comprendre une garantie de soumission d'un montant pour chacun des lots :

N° de Lot	TRANCHE FERME (Délai d'exécution : 16 mois)	TRANCHE OPTIONNELLE (Délai d'exécution : 8 mois)	Montants des cautions de soumissions (GNF)
LOT 1	Travaux Préparatoires - Bâtiments d'Exploitations		5 Milliards
LOT 2	Travaux Préparatoires – Voiries et Réseaux divers (VRD)		2,5 Milliards

Ou équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres demeureront valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date limite de soumission.

11- Une visite des lieux sera organisée par l'Unité d'Exécution du projet en coordination avec les autorités locales. Chaque soumissionnaire prendra en charge tous les frais liés au déplacement.

Le Directeur Général



Namory CAMARA